

Gouvernance des Produits MiFID II / Marché Cible : contreparties éligibles et client professionnels –
Uniquement pour les besoins du processus d'approbation du produit de chaque producteur, l'évaluation du marché cible des Titres, en tenant compte des cinq (5) catégories mentionnées au paragraphe 18 des recommandations publiées par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (« **AEMF** ») le 5 février 2018, a mené à la conclusion que : (i) le marché cible des Titres comprend les contreparties éligibles et clients professionnels uniquement, tels que définis par la Directive 2014/65/UE (telle que modifiée, « **MiFID II** ») ; et (ii) tous les canaux de distribution des Titres à des contreparties éligibles et à des client professionnels sont appropriés. Toute personne qui par la suite offre, vend ou recommande les Titres (un « **distributeur** ») devrait prendre en compte l'évaluation du marché cible réalisé par les producteurs ; cependant, un distributeur soumis à MiFID II est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible des Titres (en retenant ou en affinant l'évaluation du marché cible faite par les producteurs) et de déterminer les canaux de distribution appropriés.

Conditions Définitives en date du 15 juillet 2021



Action Logement Services SAS

Programme d'émission de titres de créance durables

(Sustainable Euro Medium Term Note Programme)

de 6.200.000.000 d'euros

LEI (*Legal Entity Identifier*) :

969500O2QYH3YW92C551

Émission d'obligations pour un montant nominal de 1.000.000.000 d'euros portant intérêt au taux de 0,750 % l'an et venant à échéance le 19 juillet 2041 (les « Titres »)

Souche n° : 2

Tranche n° : 1

Prix d'émission : 98,750 %

Membres du Syndicat de Placement

CRÉDIT AGRICOLE CIB

HSBC

J.P. MORGAN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CORPORATE & INVESTMENT BANKING

PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les termes utilisés ci-après seront réputés être définis pour les besoins des Modalités incluses dans le Document d'Information en date du 29 juin 2021 qui constitue un document d'information.

Le présent document constitue les Conditions Définitives relatives à l'émission des Titres décrits ci-après et doivent être lus conjointement avec le Document d'Information tel que modifié. L'information complète sur l'Émetteur, l'Émetteur et ses filiales consolidées et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base de la combinaison des présentes Conditions Définitives et du Document d'Information tel que modifié. Le Document d'Information, le supplément au Document d'Information et les Conditions Définitives sont disponibles sur les sites internet (a) de la Bourse du Luxembourg (<https://www.bourse.lu>) et (b) de l'Émetteur (<https://www.actionlogement.fr>), et aux heures habituelles d'ouverture aux bureaux désignés du (des) Agent(s) Payeur(s) auprès desquels il est possible d'en obtenir copie.

1	(i) Souche n° :	2
	(ii) Tranche n° :	1
2	Devise ou Devise(s) Prévues :	Euro (« € »)
3	Montant Nominal Total :	
	(i) Souche :	1.000.000.000 €
	(ii) Tranche :	1.000.000.000 €
4	Prix d'émission :	98,750 % du Montant Nominal Total
5	Valeur Nominale Indiquée :	100.000 €
6	(i) Date d'Émission :	19 juillet 2021
	(ii) Date de Début de Période d'Intérêts :	Date d'Émission
7	Date d'Échéance :	19 juillet 2041
8	Base d'Intérêt :	Taux Fixe de 0,750 % <i>(autres détails indiqués ci-dessous)</i>
9	Base de Remboursement :	À moins qu'ils n'aient déjà été remboursés ou rachetés et annulés, les Titres seront remboursés à la Date d'Échéance à 100 % de leur Valeur Nominale Indiquée.
10	Option(s) de remboursement :	Non Applicable
11	Date de l'autorisation d'émission des Titres :	Décision du Directeur Général de l'Émetteur en date du 9 juillet 2021
12	Méthode de distribution :	Syndiquée

DISPOSITIONS RELATIVES AUX INTÉRÊTS À PAYER

13	Dispositions relatives aux intérêts des Titres :	
	(i) Taux d'Intérêt :	0,750 % par an payable annuellement à terme échu
	(ii) Date(s) de Paiement du Coupon :	19 juillet de chaque année non ajusté jusqu'à la Date d'Échéance (inclusive) et pour la première fois le 19 juillet 2022

- (iii) Montant(s) de Coupon Fixe : 750 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée
- (iv) Montant(s) de Coupon Brisé : Non Applicable
- (v) Méthode de Décompte des Jours : Exact/Exact - ICMA
- (vi) Date(s) de Détermination : 19 juillet de chaque année

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

- 14 Option de Remboursement au gré de l'Émetteur à compter de la Date de Remboursement à Maturité Résiduelle :** Non Applicable
- 15 Option de Remboursement au gré de l'Émetteur des Titres restant en circulation *Clean-up* :** Non Applicable
- 16 Option de Remboursement au gré de l'Émetteur *Make-Whole* :** Non Applicable
- 17 Montant de Remboursement Final de chaque Titre :** 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €
- 18 Montant de Remboursement Anticipé :**
Montant(s) de Remboursement Anticipé de chaque Titre payé(s) lors du remboursement prévu aux paragraphes 14, 15 et 16 ci-dessus et pour des raisons fiscales : 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €

DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX TITRES

- 19 Forme des Titres :** Titres dématérialisés au porteur
- 20 Place(s) Financière(s) ou autres dispositions particulières relatives aux dates de paiement pour les besoins de l'Article 7(d) :** Non Applicable
- 21 Redénominations, changements de valeur nominale et de convention :** Non Applicable
- 22 Dispositions relatives à la consolidation :** Non Applicable
- 23 Masse (Article 11) :** Nom et adresse du Représentant :
Aether Financial Services
36, rue de Monceau
75008 Paris
France
agency@aetherfs.com
Le Représentant recevra une rémunération de 350 euros (hors taxes) par an.

GÉNÉRALITÉS

Le montant principal total des Titres émis a été converti en euro au taux de [●], soit une somme de (uniquement pour les Titres qui ne sont pas libellés en euros) :

Non Applicable

Signé pour le compte d'Action Logement Services SAS :

Par : Olivier Rico, Directeur général

Dûment habilité



PARTIE B – AUTRE INFORMATION

1 FACTEURS DE RISQUES

Non Applicable

2 COTATION ET ADMISSION À LA NÉGOCIATION :

- (i) Cotation : Marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg et
Marché Euronext Growth d'Euronext Paris
- (ii) Admission aux négociations : Des demandes d'admission des Titres aux négociations sur
le marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg et sur le
marché Euronext Growth de la Bourse de Paris à compter
du 19 juillet 2021 ont été réalisées par l'Émetteur (ou pour
son compte).
- (iii) Estimation des dépenses totales liées à
l'admission aux négociations : 27.300 €

3 NOTATIONS

Notations : Non Applicable.

4 INTÉRÊT DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT À L'ÉMISSION

À l'exception des commissions payables aux Membres du Syndicat Placement conformément au chapitre
« Souscription et Vente » du Document d'Information, à la connaissance de l'Émetteur, aucune personne
impliquée dans l'offre des Titres n'y a d'intérêt significatif.

5 RAISONS DE L'OFFRE, ESTIMATION DU PRODUIT NET ET DES DÉPENSES TOTALES

Un montant équivalent au produit net de l'émission des Titres sera utilisé pour financer ou refinancer, en
tout ou partie, un portefeuille de projets sociaux et/ou environnementaux correspondant aux catégories de
projets et aux critères d'éligibilité décrits dans le Document Cadre Obligations Durables de septembre 2019,
établi conformément aux *Green Bond Principles (2018)*, *Social Bond Principles (2018)* et *Sustainability
Bond Guidelines (2018)* tels que publiés par l'ICMA.

Le Document Cadre Obligations Durables est publié sur le site internet de l'Émetteur
([https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/documents/investisseurs/fr/4_COD/als_sustainabilitybond_ framework_vf_fr.pdf](https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/documents/investisseurs/fr/4_COD/als_sustainabilitybond_framework_vf_fr.pdf)).

Une Seconde Opinion a été délivrée par Vigeo Eiris et publiée sur le site internet de l'Émetteur
(https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/documents/investisseurs/fr/4_COD/201909_als_vigeo_sec ond_party_opinion_fr_vff.pdf)

6 RENDEMENT

Rendement : 0,818 % par an
Le rendement est calculé à la Date d'Émission sur la base du
Prix d'Émission. Ce n'est pas une indication des rendements
futurs.

7 INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES

Code ISIN : FR0014004JA7

Code commun : 236400034

Dépositaires :

(a) Euroclear France agissant comme
Dépositaire Central : Oui

(b) Dépositaire Commun pour Euroclear
Bank SA/NV et Clearstream Banking,
S.A. : Non

Tout système(s) de compensation autre
qu'Euroclear Bank SA/NV et Clearstream
Banking, S.A., et numéro(s) d'identification
correspondant : Non Applicable

Livraison : Livraison contre paiement

Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux
désignés pour les Titres (si différents du
Programme) : Non Applicable

Noms et adresses des Agents Payeurs
additionnels désignés pour les Titres (le cas
échéant) : Non Applicable

8 PLACEMENT

Méthode de distribution : Syndiquée

(i) Si syndiqué, noms des
Membres du Syndicat de
Placement : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank
HSBC Continental Europe
J.P. Morgan AG
Société Générale

(ii) Date du contrat de
souscription : 15 juillet 2021

(iii) Établissement(s) chargé(s) des
Opérations de Stabilisation (le
cas échéant) : Crédit Agricole Corporate and Investment Bank

Si non-syndiqué, nom de l'Agent Placeur : Non Applicable

Restrictions de vente : Non Applicable

9 AUTRES INFORMATIONS

Non Applicable